



Promouvoir la santé au travail

PRÉVENIR L'EXPOSITION AUX RISQUES DE HARCÈLEMENT MORAL ET SEXUEL AU TRAVAIL



12

Public concerné

Référent.e.s sexisme,
Manager.euse.s,
Dirigeant.e.s, DRH,
Acteur.trice.s RH

PRÉREQUIS

Pas de prérequis

Dates

11 Juin 2024

Durée

7 heures

Lieu

Aract-ITT Martinique

Prix

600 Euros Net de charges
Sans reste à charge
(pour les structures de
moins de 50, et ESS)

Modalités d'accès

Bulletin de
préinscription à
compléter :

<https://forms.gle/qj88DMf82B2iT9Aq8>

Inscription définitive
dès réception de la
convention signée

OBJECTIFS

- Identifier et comprendre les différents types de discriminations au travail et leurs impacts,
- Détecter les situation de harcèlement moral et de harcèlement sexuel au travail,
- Appréhender le cadre légal et réglementaire du harcèlement moral et sexuel au travail,
- Identifier les différents niveaux de prévention et les leviers pour agir,
- Définir les rôles et missions de prévention des risques des acteurs internes et externes de l'organisation du travail

THEMATIQUES ABORDEES

- Sexisme au travail: Nouveau risque professionnel ?
- Sexisme au travail : Cadre légal et réglementaire et les obligations de l'employeur
- Sexisme au travail : Agir selon les 3 niveaux de prévention
- Sexisme au travail : Jeu pédagogique « sexisme sans façon »

CONTENU:

- Discrimination et harcèlement : de quoi parle-t-on ?
- Focus sur le harcèlement moral et le sexisme au travail : différentes manifestations
- Sécurisation de la relation employeur / salarié-e : cadre légal et réglementaire, sanctions relatives à ces risques
- Qui sont les acteur.trice.s internes et externes de la prévention ? Focus rôle et missions des IRP et tiers observant.e.s
- « Sexisme sans façon » : un outil de mise en discussion des équipes autour des risques de sexisme au travail
- Comment favoriser la mise en place d'actions de prévention primaire : des leviers pour agir

EVALUATION

- Grille d'évaluation à chaud et 6 mois après permettant de mesurer la satisfaction relative à l'organisation, la mise en oeuvre et le déroulement de la formation ainsi que sur l'atteinte des objectifs fixés.

Supports de formation transmis par mail, remise d'une attestation de fin de formation et évaluation de la formation via une enquête en ligne



nous consulter